

Le Mot de Madame Le Maire :

Les événements s'enchainent dans notre commune et ce bulletin est pour moi l'occasion de revenir sur quelques-uns d'entre eux :

- La Foire aux Bulots (organisation, circulation et sécurité)
- L'organisation et le déroulement des élections
- Le déplacement partiel du marché (en particulier pour des raisons de sécurité)
- La nouvelle communauté de communes, Côte Ouest-Centre-Manche (le président et les 13 vice-présidents)

Les nouvelles règles de sécurité imposées par la Préfecture, en lien avec le plan Vigipirate, nous obligent à certaines modifications que nous voulons vous communiquer afin que vous compreniez mieux certains changements et les adoptiez plus facilement. Vous vous doutez aussi que tout cela a un coût que nous sommes obligés d'assumer, coût qui est nécessaire au bon fonctionnement de notre commune, à la préparation de la saison estivale et aux diverses manifestations.

Le printemps est là, soyons vigilants tout en restant optimistes.

Votre Maire, Noëlle LEFORESTIER.

En Bref :

☛ Carte nationale d'identité :

Depuis le 2 mars 2017, la carte nationale d'identité est devenue biométrique.

Les mairies de La Haye et de Coutances font partie des mairies équipées d'un Dispositif de Recueil pour les demandes de Passeport et de Carte Nationale d'Identité.

Vous devez au préalable impérativement prendre rendez-vous auprès de la mairie de votre choix. Vous trouverez à la Mairie de Pirou, la liste des pièces obligatoires à fournir ainsi que les coordonnées des mairies équipées. Nous vous invitons à pré-remplir le formulaire cerfa (disponible en mairie de Pirou) ou à effectuer la pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS à l'adresse suivante <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>.

☛ Fête nationale :

Grand feu d'artifice le samedi 15 juillet 2017 vers 23h00 à Pirou Plage.

☛ Rue Fernand Desplanques :

Le stationnement de tous les véhicules est interdit en bordure et sur la chaussée rue Fernand Desplanques (ligne jaune). Attention, si vous ne respectez pas les consignes, vous serez verbalisés.

☛ Stationnement marchés :

La place du Général de Gaulle est strictement réservée aux marchés hebdomadaires du dimanche à l'année et des mercredis pendant la saison estivale (du 1er juillet au 31 août) de 7h à 14h. Tout stationnement de véhicules y sera interdit et verbalisé, pendant ces horaires.

☛ Sécurité routière :

Le casque à vélo devient obligatoire **pour les enfants de moins de 12 ans** à partir du mercredi 22 mars. Ce décret, publié au *Journal Officiel* du 22 décembre, s'adresse aussi bien aux jeunes conducteurs qu'aux jeunes passagers circulant sur le vélo d'un adulte. En cas de non-respect, les parents ou la personne responsable de l'enfant seront passibles **d'une amende s'élevant à 90 euros**.

☛ Laissez-passer bateau :

Le laissez-passer bateau 2017 est arrivé. Vous pouvez venir le chercher en mairie muni de la carte grise du tracteur et de la carte d'immatriculation du bateau. Vous devrez signer la charte de bonne conduite.

Environnement :

☞ Tri-sélectif :

L'emplacement réservé aux ordures ménagères pour le camping est dorénavant clos. Cet emplacement est situé sur le terrain de camping et lui est uniquement réservé.

Il convient de rappeler que la compétence ordures ménagères est une compétence communautaire et que la tendance est à la réduction du nombre de bacs roulants. Pour le tri sélectif, les habitants et estivants doivent désormais utiliser les points de collecte suivants :

- 1) Place des Bocagers
- 2) Les maisons de la Plage
- 3) Pirou Bourg
- 4) Pirou Pont (à côté des services techniques)

Beaucoup de communes n'ont qu'un seul point de collecte.

☞ Déchetterie communautaire :

Rappel des horaires d'été (du 01/04 au 30/09/17) :

Ouverture lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi aux horaires suivants: **8h30 - 12h00 et 13h30 – 18h00**

Vie Scolaire et péri scolaire :

☞ Inscriptions école rentrée 2017 :

Les inscriptions se font au préalable en mairie (se munir du livret de famille, d'un justificatif de domicile et du carnet de santé de l'enfant) puis à l'école après prise de rendez-vous téléphonique.

☞ ALSH :

Situé à côté de la mairie, l'accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Pirou accueille les enfants de 3 à 12 ans. Il fonctionne pendant les vacances scolaires de février, de printemps, d'été et d'automne, ainsi que les mercredis après – midi pendant l'année scolaire, de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

Un service de restauration existe mais n'est pas obligatoire.

L'accueil est confié à des animateurs de la Maison du Pays de Lessay sous la direction de Pauline FLAHAUT.

Téléphone : 02.33.07.82.07

Tarifs : 3€ l'après-midi + 2,80 € le repas (résidents ou scolarisés à Pirou), 7 € la journée.

Inscriptions : les formulaires d'inscription sont disponibles sur le site et sont à remettre aux animateurs de l'ALSH.

☞ Accueil de Loisirs Péri scolaire (avant et après l'école)

Situé dans les locaux de l'ALSH, l'accueil de loisirs péri scolaire accueille les enfants scolarisés à l'école de Pirou. L'encadrement est confié à des animateurs de la Maison du Pays de Lessay.

En fonction des besoins des parents, cet accueil peut être régulier ou occasionnel sur les créneaux suivants:

- Du lundi au vendredi : de 7h30 à 9h00
- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : de 16h30 à 18h30.

Tarifs (facturation à la demi – heure): 0,40 € la demi-heure

Inscriptions : L'inscription aux services périscolaires est obligatoire avant toute fréquentation. Elle est à renouveler chaque année.

Un goûter est offert après l'école.

Téléphone : 02.33.07.82.07 ou 02.33.46.84.69

☞ Restaurant scolaire

La commune de Pirou a mis en place un système de vente de tickets pour le restaurant scolaire.

Tarif du repas : 2,90€

Nous vous rappelons que les tickets sont à acheter à l'avance.

Si pour une raison médicale, un enfant est absent, le ticket sera alors reporté à la période suivante à condition que les parents aient prévenu la Mairie la veille de l'absence, avant 10 heures (la 1ère journée sera due); un enfant non inscrit ne sera pas accepté à la cantine.

Elections 2017 :

L'élection présidentielle aura lieu les dimanches 23 avril et 7 mai 2017.

Les élections législatives auront lieu les dimanches 11 et 18 juin 2017.

☞ **Déroulement des scrutins :**

Les scrutins se dérouleront de 8h à 19h à l'ancienne Mairie (15 rue des Ecoles) à Pirou Pont.

Cette année, l'ensemble des électeurs recevra une nouvelle carte d'électeur. Le numéro de bureau auquel vous devez vous présenter est indiqué sur cette carte.

Nous vous rappelons que la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire pour voter.

☞ **Vote par procuration :**

Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour d'une élection (ou d'un référendum), de se faire représenter, par un électeur inscrit dans la même commune ou sur la même liste consulaire que lui. La démarche se fait au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires.

Le mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que le mandant, mais pas forcément être électeur du même bureau de vote, ni du même arrondissement.

Le jour du scrutin, le mandataire doit détenir une seule procuration établie en France. Il peut recevoir 2 procurations maximum si au moins l'une de ces procurations a été établie à l'étranger.

DÉCRYPTAGE DE LA CARTE ÉLECTORALE

La carte électorale atteste de votre inscription sur les listes électorales de la commune où vous allez voter.

Elle est envoyée l'année qui suit votre inscription. Gratuite, elle doit être conservée précieusement.

Elle est à présenter au bureau de vote. Si elle n'est plus en votre possession, vous pouvez voter en vous présentant avec une pièce d'identité. Vous pouvez également demander à la mairie, avant les élections, une attestation d'inscription sur les listes électorales.

À chaque scrutin, la carte est tamponnée avec la date du jour.

Ville et nom de la circonscription électorale

Nom et adresse du bureau de vote où doit se présenter l'électeur

Année d'édition de la carte

Nom et prénoms de l'électeur

Numéro d'ordre d'inscription du citoyen sur les listes électorales. Le jour du scrutin, après avoir déposé le bulletin de vote dans l'urne, l'électeur signe le registre devant son nom et ce numéro.

Adresse du domicile de l'électeur

Date de naissance de l'électeur

Département de naissance de l'électeur

Commune de naissance de l'électeur

2012

8

Signature de l'électeur à apposer après réception de la carte

Cachet de la mairie

Signature du maire

Pensez à signer vos cartes d'électeurs

☞ **Cérémonie du 8 mai :**

La cérémonie du souvenir se déroulera selon le programme suivant :

LUNDI 8 MAI 2017

- **10 h 00 :** cérémonie au Monument aux Morts de Pirou, dépôt de gerbes
- **11 h :** Messe solennelle à l'église de Créances en souvenir des victimes de toutes les guerres
- **12 h 30 :** Vin d'honneur offert par la Municipalité à la Grange de Dîmes à Pirou



Foire aux Bulots 2017 :

Association Terroirs et Patrimoine Pirouais

Notre association est organisatrice de la Foire aux Bulots qui se déroulera les 29 et 30 avril prochains. Cette année, nous assurons seuls la gestion de la Foire. Un coordonnateur (Patrick Tribout) a accepté de rejoindre notre association et gère les exposants, grilleurs, affiches, programmes... Le loto, les produits de la mer, les exposants, les assiettes de fruits de mer préparées par la SNSM, concerts et vide grenier seront de nouveau au rendez-vous cette année.

Samedi 29 et Dimanche 30

Etals de bulots, d'araignées, de seiches, d'huîtres...

- > **Produits normands**
- > **Vin des terroirs de France**
- > **Les p'tits Chefs, ateliers de cuisine gratuits pour les enfants à 11h, 12h, 14h, 15h, 16h, 17h, 18h**
- > **Maison, bijoux, vêtements et déballeurs**
- > **Exposition sur la pêche aux bulots avec un reportage photographique et un film sur la pêche à bord et l'histoire de la pêche à Pirou depuis les années 50.**
- > **Fête Foraine**
- > **Assiettes de la mer, barquette de bulots, allée des grilleurs et restauration sous chapiteau chauffé.**

Animations

Vendredi 28

- > **20h30 Hyper loto, loto + loto star animé par Alain, 3000€ de lots, ouverture des portes à 18h30, chapiteau chauffé, buvette, saucisses, frites, réservation au 02 33 42 47 48.**

Samedi 29

- > **10 h toute la journée Groupe Amarrage**
- > **15h Aurélien jeune chanteur compositeur normand sur le Car Podium de la région Normandie**
- > **19h Sous le chapiteau Restauration « les Marins du Cotentin »**

Dimanche 30

- > **Vide-Greniers toute la journée**
- > **Groupe Amarrage sur la foire toute la journée**
- > **15h Concert du groupe Pincés à linge, sur le Car Podium de la Région Normandie**

Pour des questions de sécurité imposées par la Préfecture, la circulation sera réglementée dans les rues de la plage et des vigiles assureront la sécurité des personnes et des lieux.

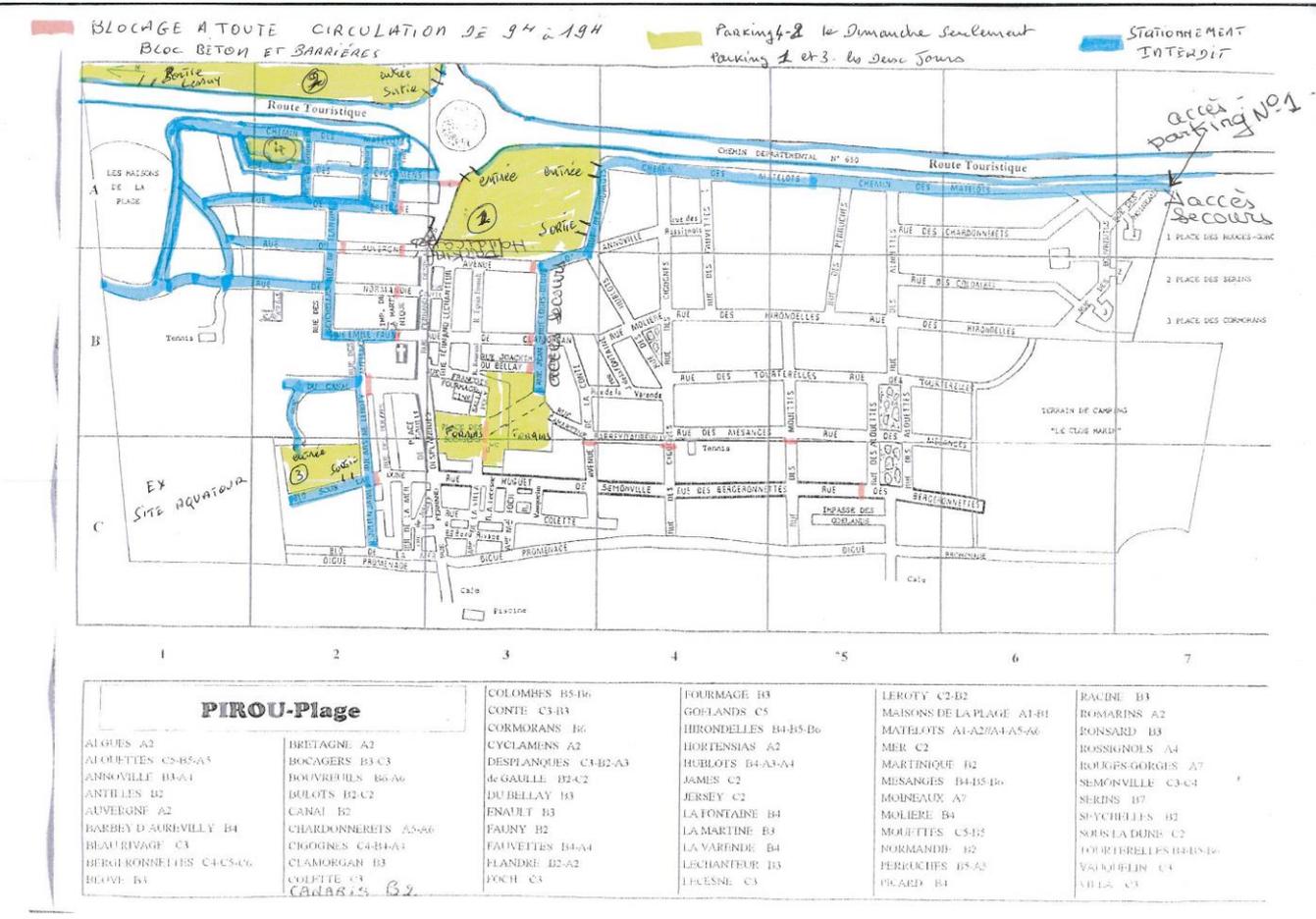
Des fouilles aléatoires peuvent être opérées lors de ces deux jours, et nous demandons aux résidents et visiteurs de faire preuve de compréhension.

Le samedi : les parkings près du rond-point et de l'ancien parc à bateaux seront ouverts.

Le dimanche : 4 parkings (après le rond-point direction Créances ; ancien parc à bateaux, près du rond-point et maisons de la plage si nécessaire).

Tarif stationnement (sauf camping cars): 2€.

Tarif campings cars : 5€ les 2 jours (stationnement au parking près du rond-point)



D'ores et déjà nous lançons un appel à toutes les personnes volontaires pour donner de leur temps afin d'assurer une permanence bénévole à la gestion des parkings.

La circulation sera interdite à tous les véhicules dans le périmètre de la foire.

A partir de 9h le 29 avril et durant les deux jours de foire, la rue Principale sera déviée comme indiquée sur le plan ci-dessus.

Les habitants de Pirou plage doivent venir retirer un laissez-passer pour les 2 jours de foire. Celui-ci sera remis sur justificatif de domicile pendant les horaires d'ouverture de la mairie et jusqu'au vendredi 28 avril 2017.



Côte Ouest-Centre-Manche :

1 Président : Henri Lemoigne et 13 Vice-présidents

COMMISSIONS
Alain LECLERE « Administration générale, finances et marchés publics » : Affaires juridiques, marchés publics, achats, assurances, finances et comptabilité (élaboration et exécution des budgets).
Marc FEDINI « Sports » : Gestion des équipements sportifs (complexes et salles, base de char à voile, golf, projet piscine), Développement des pratiques sportives et événementiels sportifs, Relations avec les associations sportives.
Roland MARESCQ « Travaux et services techniques » : Entretien du patrimoine bâti et suivi des travaux, Politique de fonds de concours voirie, Accessibilité, Accueil des gens du voyage, Service fourrière animale.
Thierry RENAUD « Aménagement du territoire » : Documents d'urbanisme, Revitalisation des centres - bourgs, Habitat.
Rose-Marie LELIEVRE « Enfance - Jeunesse » : Petite enfance, Enfance- Jeunesse, Politique éducative.
Jean-Luc LAUNEY « Tourisme » : Office de tourisme, Gestion des équipements touristiques, Promotion touristique et valorisation du patrimoine.
Michèle BROCHARD « Cohésion sociale » : Relations avec le CIAS / EHPAD, Plan Local Autonomie (PLA), Centre social, Coordination de la vie associative.
Joëlle LEVAVASSEUR « Culture » : Lecture publique – coopération bibliothèques, Villes en scène, Ludothèque, Relations avec l'école de musique et les associations culturelles.
Michel NEVEU « Affaires économiques » : Développement économique, Economie sociale et solidaire, Aménagement numérique du territoire.
Jean-Paul LAUNEY « Environnement » : Entretien et gestion des espaces naturels (chemins de randonnée, rivières, littoral, landes, espaces protégés) — (<i>GEMAPI en 2018</i>), Déchets ménagers et déchetteries, SPANC.
Anne HEBERT « Développement durable et de la transition énergétique » : Démarches de développement durable et de transition énergétique, Mobilité, Plan climat.
David CERVANTES « Services à la population et de la communication » : Accueil et information des usagers, Communication (externe et interne), Services de transports, accès des usagers aux services publics (EPN, maisons de services au public, santé, plates-formes de service public)
Thierry LOUIS « Ressources humaines » : Ressources humaines (carrières, paye, congés, formation), Comité technique, Mutualisation des services.

L'ensemble des compétences est disponible sur le site internet de Côte Ouest-Centre-Manche :

<http://www.cocm.fr/conseils-communautaires/>

Compte-rendu du conseil communautaire du 2 février 2017.

« Manche terroirs Normandie » distingue une entreprise pirouaise :

Mardi 21 mars 2017 à 17h, Pascal, Françoise et Juliette GROULT accueilleraient dans leur boutique de la zone conchylicole « Ô gré des vents », des conseillers régionaux et départementaux, des représentants des chambres d'agriculture, des métiers et de l'artisanat, des élus de Pirou ainsi que les responsables et les adhérents de « Manche Terroirs » pour la remise des diplômes 2017.

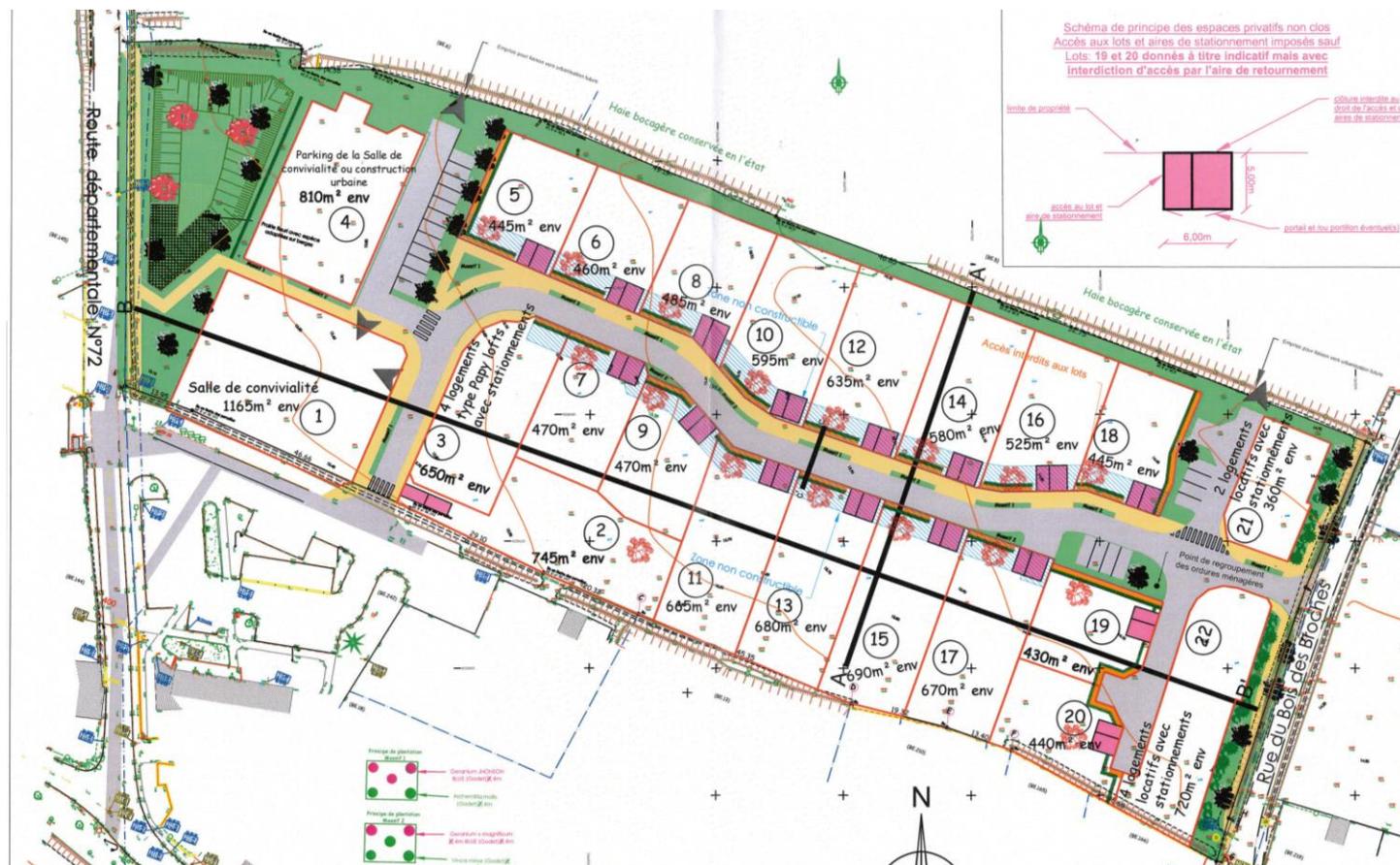
- Rappelons qu'un jury discerne ces récompenses pour trois ans à des produits du terroir de qualité. Tous les secteurs alimentaires sont représentés. Chez la famille Groult, ce sont les produits de la mer qui sont reconnus et mis en valeur.
- Un buffet permettait de découvrir ces spécialités manchoises et montrait leur variété, leur qualité ainsi que le savoir-faire des personnes récompensées par ce label qui valorise notre commune et le département.
- Un plus pour l'entreprise Groult, mais aussi un plus pour Pirou, qui devient ainsi plus attractif.

Toutes nos félicitations à cette entreprise pirouaise et toutes celles qui ont reçu le label « Manche-terroirs ».

Zoom sur les Réalisations et Projets :

📍 Lotissement Le Pont

Le projet d'aménagement se décompose en 22 lots pour une surface cessible de 13209m² environ. Ces lots sont distribués par une voirie principale qui relie le parking de la mairie à la rue du Bois des Broches. Le lot 3 est destiné à la construction de 4 logements (et leurs parkings) destinés aux seniors. Les lots 2 et 5 à 20 sont destinés à l'accession à la propriété. Les lots 21 et 22 sont destinés à la construction de logements locatifs et leurs parkings.



Les lots 2 et 5 à 20 seront pendant les 18 premiers mois de la mise en vente réservés à des primo-accédents ; les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà s'inscrire en Mairie.

📍 Camping le Clos Marin :

Notre camping ouvre ses portes le 1^{er} avril 2017 avec :

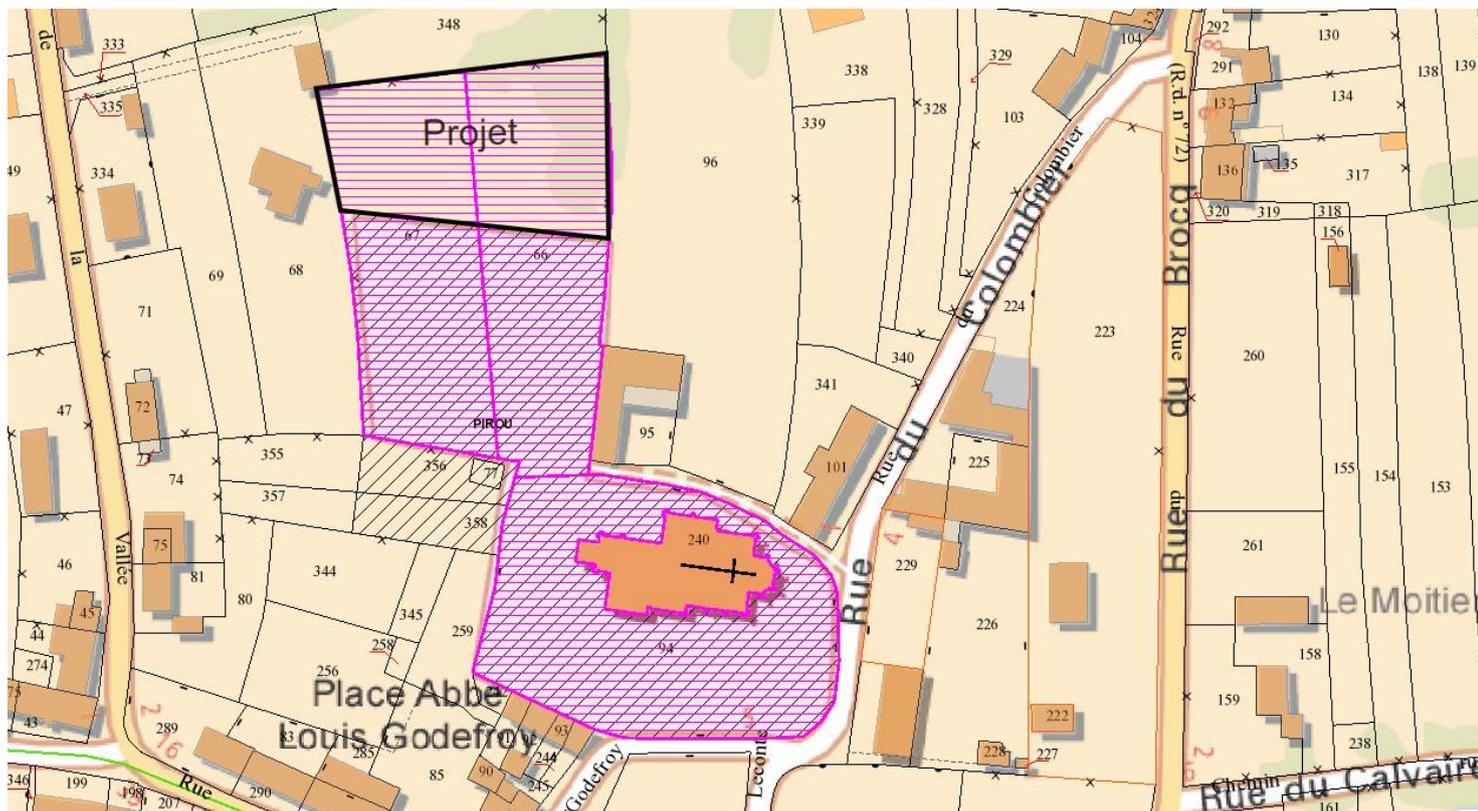
- 7 nouveaux emplacements pour mobile homes :
 - 4 sont destinés à la location
 - 3 à recevoir de nouveaux mobiles homes communaux.
- Un accueil agrandi et rénové
- De nouveaux jeux pour les enfants
- Un aménagement des parcelles caravanes : des arbustes et des arbres ont été plantés pour la délimitation des parcelles. Les 24 parcelles « caravanes » vont être engazonnées fin mars.

Afin de répondre aux exigences réglementaires, le local technique situé à proximité de la piscine doit également faire l'objet d'un agrandissement prochainement : l'appel d'offre vient de se terminer.

Concernant la taxe de séjour, elle sera facturée au réel sauf pour les mobil-homes pour lesquels un forfait continuera d'être appliqué, et ce, suite à une négociation réalisée par Madame le maire et les deux responsables du camping auprès de la communauté de communes.

📍 Cimetière :

Projet d'extension du cimetière de Pirou :



Tour d'Horizon des Derniers Conseils Municipaux :

📍 Séance du 26 janvier 2017

- Effacement des réseaux

L'effacement des réseaux est prévu à compter du mois de mars pour la rue des Rossignols, rue des Fauvettes et une partie de la rue des Hirondelles. Concernant le Bas de la Rue, le début des travaux est planifié au cours du 2nd semestre 2017.

- Réhabilitation du site Aquatour

La troisième et dernière phase de travaux de démolition du site de l'ex-projet Aquatour a débuté courant mars (démolition des pavillons amiantés).

📍 Séance du 2 mars 2017

- Concessions d'occupation temporaire du domaine maritime

Lors d'une réunion avec les services de la DDTM, la commune a été informée de la nécessité de déposer un dossier de renouvellement de la concession d'occupation temporaire du domaine maritime relative à la Cale Sud.

En effet, en juin 2015, la commune a accepté le renouvellement de cette concession suite à l'envoi d'un formulaire de la DGFIP. Sur ce formulaire, il était précisé que la DGFIP transmettrait l'information au service instructeur de la concession c'est-à-dire la DDTM mais finalement seul le service fiscal de la DDTM a été informé. Il nous faut donc déposer à la Préfecture une demande de renouvellement de concession car actuellement cet espace appartient à l'Etat, ce qui ne permet pas dans l'immédiat la réalisation des travaux de reprofilage envisagés au niveau de la cale Sud. Ceux-ci sont de ce fait, reportés au dernier trimestre 2017.

📍 Vente d'herbe :

Une vente d'herbe sur pied concernant les terrains communaux sera proposée aux habitants de Pirou. Les dossiers de demandes seront à retirer en mairie après le prochain conseil municipal.

Opération Pierres et Lumières : le 20 mai 2017
Dans l'ancien presbytère à Pirou Bourg

L'Art en soi et Pirouésie participeront à cette opération.

L'Echo des Associations :

☞ **Amitiés Loisirs Pirouais**

Jeudi 20 avril : jeux et goûter

Jeudi 4 mai : jeux et goûter

Jeudi 18 mai : jeux et goûter

☞ **Art en Soi**

L'Art en soi continue ses activités de cours dans les locaux de l'ancien presbytère à Pirou bourg.

Nous vous invitons pour une exposition dans les locaux de l'ancien presbytère à Pirou bourg :

- Bernard Scarpa exposera ses photos et pastels du 15 au 17 avril de 10h à 18h30. Entrée libre.

L'Art en soi participera à l'opération Pierre en Lumière le 20 mai dans l'ancien presbytère avec une exposition d'art, et continuera le 21 mai avec une exposition et une vente de tableaux de 14h à 18h.

Nous vous attendons nombreux à ces diverses manifestations !!

☞ **Association Yoga un Jour**

Il reste de la place pour notre cours de VINIYOGA qui a lieu le vendredi de 18h à 19h. Tarif fin d'année : 80€.

☞ « **Les bouquinistes du Cotentin** »

Salons avec exposants professionnels uniquement : organisés par l'association « les bouquinistes du Cotentin » et « Brocante collections livres ». Tel : 02 33 07 28 35 ou 06 08 48 26 20.

Un salon brocante, collections, livres et décoration de jardin, aura lieu le week-end de l'ascension du jeudi 25 mai au dimanche 28 mai 2017 de 10 h à 19 h, sous chapiteau, place des bocagers, (face au cinéma).

☞ **CATS** (Chats Autonomes Tatoués Stérilisés)

L'association a pour but d'améliorer l'état sanitaire des chats errants et surtout de lutter contre leur prolifération en les faisant stériliser grâce aux adhérents et aux dons. En 2016, 50 chats ont pu être stérilisés (32 femelles et 18 mâles). L'association a recueilli plus de 40 chats et réussi à faire adopter 33 chats et chatons. En revanche, elle ne constitue pas un refuge, et n'a pas de local pour recueillir les animaux abandonnés. Dans ses actions, elle est aidée par les villes de Pirou, Créances, Périers, Saint Germain-sur-Ay et la Fondation 30 millions d'amis. Tous les dons sont les bienvenus pour continuer ce combat. Merci.

☞ **Pirou M'intéresse**

Sorties pédestres, départ fixé à 14h30 :

24 avril : Gouville sur mer parking de la plage

15 mai : La feuillie parking du plan d'eau

29 mai : La Vendelée parking de l'église

☞ **Comité de soutien Téléthon Pirou**

Le comité organise comme chaque année la fête champêtre qui aura lieu le dimanche 21 mai 2017 au stade de Pirou Pont à partir de 12h30. Repas : entrée – Gigot/frites - fromage – désert. Tarifs 15€ par adulte et 8€ pour les enfants de moins de 12 ans. Pensez à apporter vos couverts. Renseignements et réservations au 02.33.46.48.39.

Une nouveauté cette année avec une démonstration de 4L en folie qui sera organisée le dimanche 9 juillet 2017 à côté du rond-point de Pirou-Plage à partir de 10h. Vous pourrez vous restaurer sur place. Pour tous renseignements, appeler au 02.33.46.48.39.

☞ **Pirouésie**

Le festival Pirouésie se tiendra du dimanche 30 juillet au vendredi 4 août. Si le programme n'est pas encore complètement arrêté, nous pouvons déjà annoncer « W ou souvenir d'enfance » de Georges Perec le mardi 1er août à 20h30.

Les inscriptions pour les ateliers d'écriture, d'écriture de chansons, de gravure, de collage et de danse sont ouvertes. Le tarif est de 120 € (60 € pour les enfants, les demandeurs d'emploi, les étudiants).

Le bulletin d'inscription est en ligne sur le site : Pirouesie.net

Pour plus de renseignements, s'adresser à Philippe Clément 06.89.81.73.85 ou par mail : pirouesie@gmail.com

☞ Cinéma

Nous remercions tous nos fidèles cinéphiles qui, par leur assiduité, participent à la bonne marche de notre cinéma et encouragent ainsi tous les bénévoles de l'association.

Nous avons obtenu un franc succès auprès des Centres de Loisirs avec une fréquentation de 94 personnes lors de la journée du 8 mars.

Le 10 mars, le film de la "La Sociale", en partenariat avec la Ligue des Droits de l'homme, sur la constitution de la sécurité sociale été très apprécié.

Le 18 mars, a été projeté le documentaire "Qu'est-ce qu'on attend ?", en partenariat avec le Parc des Marais du Cotentin : l'exemple d'une petite ville alsacienne qui multiplie les initiatives pour réduire son empreinte écologique. Bonheur et fierté d'agir ensemble pour cette grande cause universelle qu'est la protection de la planète.

Soucieuse de vous présenter une programmation de qualité et d'actualité, l'équipe du Cinéma de Pirou a choisi de vous présenter des films ayant obtenu des césars au festival de Cannes tels que "Elle", "Moon Light", "La La Land".

Pour améliorer nos prestations et répondre à vos attentes, une enquête de satisfaction vous permettra de faire des suggestions, d'exprimer vos souhaits. Le questionnaire sera à disposition sur internet et au cinéma. Soyez nombreux à nous répondre.

ATTENTION : reprise avec l'heure d'été de nos séances à 21h dès le 5 avril 2017.

☞ Culture Sport et Loisirs à Pirou

Art floral : Les séances animées par Mme Ribet ont lieu une fois par mois à 14h à la salle polyvalente. Prochains rendez-vous : 2 mai, 13 juin. Renseignements : Mme Violette 02.33.45.76.08 ou Mme Buot 02.33.45.17.80.

Brocantes : **14 mai** à Pirou pont sur le parking de l'école ; **25 juin** à Pirou Bourg sur le terrain communal rue des Morts ; **14 juillet** à Pirou plage. Renseignements M. Tribout 02.33.46.25.81 ou M. Félix 02.33.47.21.40

Activité vélo : « En roue Libre ». Cette activité débutée en 2016 a repris avec les beaux jours le jeudi 23 mars. Renseignements : M. Victor 02.33.07.05.74 ou M. Félix 02.33.47.21.40

Activité pétanque : cette nouvelle activité CSLP se déroulera près du stade. Elle aura lieu tous les mardis à 17h30 ainsi que tous les dimanches à 15h.

Renseignements : M. Victor 02.33.07.05.74, M. Mme Lepelleux 06.17.73.84.84 ou M. Felix 02.33.47.21.40.

☞ Gymnastique volontaire

La **marche aquatique** est aussi une des activités du club de gym. Elle se pratique à Pirou-Plage sur un spot d'environ 2 km, totalement dépourvu de rochers, qui se situe entre la cale Nord et la cale de la Bergerie. Il s'agit de marcher, pendant une heure, dans la mer avec de l'eau à hauteur de poitrine. Nombreux sont les bienfaits que procure cette activité. Il s'agit d'une activité de détente, sans aucun esprit de compétition, baptisée par nos adeptes " barbotage et papotage ". L'activité est encadrée par les bénévoles du club. Les horaires des sorties sont affichés sur le chalet en bois, face au camping, qui sert de lieu de rendez-vous et de vestiaire. Venez faire un essai. Le club ne prête pas de combinaison. Pour plus de renseignements: voir notre site internet : <https://sites.google.com/site/gvpiroucreanceslessay/les-activites/la-marche-dans-l-eau> ; ou au 02.33.45.89.56. Des vidéos sont aussi disponibles sur notre page Facebook/GVPCL. Comme toutes les activités du club : zumba, gym santé, gym body-zen, marche à bâtons, les inscriptions sont possibles en cours de saison et les essais gratuits.

☞ S.N.S.M

29 et 30 avril : Foire aux Bulots (assiettes fruits de mer)

